



ASSURANCES SOCIALES POUR INDEPENDANTS

N° intermédiaire :.....
Nom intermédiaire :.....
Code source :.....
N° bureau bénéficiaire :.....
N° bureau gestion commerciale :.....

AFFILIATION A LA COTISATION SOCIETAIRE

CASE I IDENTIFICATION DE LA SOCIETE

Numéro d'entreprise:

Dénomination :.....
.....
.....

Sigle - abréviation:.....

Forme juridique:

Date de création:.....

Publication des statuts:

Date:.....Référence:.....

Veillez joindre une copie des statuts publiés au Moniteur belge afin de pouvoir valider votre affiliation

CASE II ADRESSES DE LA SOCIETE

Siège social:

Rue:N°:B.P:

Code postal:Commune:.....Pays:.....

Siège d'exploitation:

(si différent du siège social)

Rue:.....N°:B.P:

Code Postal:..... Commune:Pays:.....

Langue: Français Néerlandais

Tel.:Fax:GSM:.....

E-mail:



ASSURANCES SOCIALES POUR INDEPENDANTS

N° intermédiaire :
Nom intermédiaire :
Code source :
N° bureau bénéficiaire :
N° bureau gestion commerciale :

CASE III ACTIVITE - SECTEUR

Décrivez la branche ou le secteur d'activité:

.....
.....
.....

CASE IV ADMINISTRATEURS – GERANTS – ASSOCIES ACTIFS

(Mentionnez ici les renseignements des personnes qui occupent une fonction dans la société au moment de l'affiliation)

Table with 4 columns: Nom, Prénom, Numéro National, Fonction dans la société. Includes dotted lines for data entry.

CASE IV DECLARATION

Le soussigné déclare par la présente disposer du pouvoir d'affilier la société susmentionnée aux Assurances sociales pour indépendants PARTENA, boulevard Anspach, 1 à 1000 BRUXELLES en application des dispositions légales concernant la cotisation à charge des sociétés (articles 76 à 85 de la loi du 26.06.1992 – Moniteur belge du 30.06.1992).

Nom :
Qualité :
Fait à : le.....

Signature :

Les informations figurant sur ce formulaire d'affiliation sont destinées à l'usage interne des Assurances sociales pour indépendants PARTENA et seront enregistrées dans notre banque de données. Vous avez le droit de consulter ces données et, le cas échéant, de les modifier (loi du 08.12.1992 sur la protection de la vie privée en matière de traitement des données).